



AVIS

Le Conseil Municipal se réunira le :

Mercredi 7 décembre 2022
à 20h00
à la Mairie, salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la convention cadre du programme « Petites Villes de Demain » valant opération de revitalisation du territoire
- Transfert de compétence au SYDEC en matière de la maîtrise de la demande en énergie
- Contribution de la commune à l'élaboration du projet de modification du PLUI
- Aide communale à la réhabilitation des façades
- Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- Don à la Ligue contre le cancer
- Tarifs 2023 : tennis, beach-volley, camping, CSC, vaisselle, salle de détente, médiathèque, manifestations sportives et/ou culturelles, droit de place, concession funéraire et columbarium, photocopies aux associations, déchets verts
- Règlement du ramassage des déchets verts
- Création d'emplois non permanents pour assurer le remplacement temporaire d'agents indisponibles - année 2023 : 1 Adjoint administratif, 1 Adjoint d'animation, 1 Adjoint du patrimoine, 4 Adjoints techniques, à temps non complet et 2 Adjoints techniques, à temps complet
- Motions :
 - Zéro artificialisation nette (ZAN)
 - Situation financière des collectivités « Finances locales en danger »
- Désignation d'un correspondant incendie et secours
- Désignation de deux candidats retenus au dispositif « Tout est permis »
- Questions diverses

Grenade sur l'Adour, le 1^{er} décembre 2022
Mme le Maire, Odile LACOUTURE

